

Secrétariat: Service hydrologique et géologique national 3003 Berne, Suisse Tel. 031 / 324 77 63 (58) Fax 031 / 324 76 81

## RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE SUISSE DE L'IDNDR APRES YOKOHAMA 1994

## Objectifs, organisation

Le Comité national suisse de l'IDNDR se compose de douze membres, qui représentent tous les départements fédéraux et le Fonds national suisse de la recherche scientifique; deux membres représentent des institutions cantonales. Par décision du Conseil fédéral du 19 mars 1990, un crédit-cadre de 3,5 millions de francs a été accordé au Comité national pour assurer son activité et réaliser des projets appliqués en Suisse et à l'étranger pendant la période 1990-1999.

Trois groupes sectoriels ont été constitués et le Secrétariat est assuré par le Service hydrologique et géologique national. Le groupe "Intervention après catastrophes" travaille en étroite collaboration avec la COMCAT de l'Office Central de la Défense, la protection civile, l'armée et le corps suisse d'aide en cas de catastrophes. Le groupe "Prévention et alerte" s'intéresse aux bases de planification et aux systèmes d'observation/prévision au niveau national. Le groupe "Recherche" assure la coordination avec le programme du Fonds national PNR31 "Changements climatiques et catastrophes naturelles" 1 5 MAY 1995

norton:

Information:

File: 331

## Activités de l'année 1994

Pour la phase 1994-96, le Comité national suisse de l'IDNDR à entrepris la réalisation de différents projets concrets dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles. Le projet de "Simulation d'avalanches de neige poudreuse" permettra de fournir des modèles utilisables pour une meilleure planification des zones sensibles dans l'aménagement du territoire. Le projet d'"Evaluation des feux de forêts au Tessin" sera utile pour déterminer les mesures de lutte contre les incendies de forêts à l'échelon communal. Le projet de "Macrozonage séismique en Valais" se propose d'établir des cartes d'aléas à l'échelle du plan directeur (1/50'000 et 1/25'000) pour déterminer les zones vulnérables aux tremblements de terre dans les vallées.

A l'étranger, le Comité national suisse de l'IDNDR contribue au transfert de savoir-faire dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles. Le projet d'"Evaluation des risques d'avalanches dans le Sud-Est de la Turquie" établit des mesures de la neige en continu, forme des responsables locaux en matière de systèmes d'alarme et de zonation des dangers d'avalanches (organisation de deux cours en 1994). Au Népal, le projet de "Réduction des dangers dans les bassins versants népalais de la Sunkoshi et Bothekoshi" se propose de délimiter des zones sensibles le long des corridors routiers en identifiant des terrains instables, en déterminant les débits des crues et en formant le personnel népalais à des techniques d'évaluation et de stabilisation. Grâce à l'appui du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes, le projet "PRECUPA, Prévention des dangers naturels dans la région de Cuenca, Equateur" établit des cartes de dangers de glissements de terrain, complète les réseaux existants (hydro-météorologie et sismique) et forme du personnel équatorien pour les travaux d'évaluation des dangers (un cours sur les glissements de terrain en 1994) et de gestion des catastrophes (préparation et intervention).

Dans le domaine de la recherche, le Comité national suisse de l'IDNDR maintient un lien étroit avec le programme national de recherche scientifique PNR31 "Changements climatiques et catastrophes naturelles". Cette étroite collaboration a permis de mettre sur pied des projets communs dans le domaine des feux de forêts ou des tremblements de terre.

Sur le plan international, une délégation suisse (5 personnes) a participé à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui s'est tenue au Japon du 23 au 27 mai 1994. Les délégués de 150 pays et de nombreuses organisations internationales ont élaboré une "Stratégie" et un "Message de Yokohama". Pour chaque nation, une évaluation nationale des risques naturels doit être intégrée dans les plans de développement. Des plans nationaux et locaux de prévention et des systèmes d'alerte devraient être mis sur pied. L'échange d'information et le transfert de savoir-faire devront également être favorisés.

## Implications de la Conférence de Yokohama

En mai 1994, le **Professeur Jean-Jacques Wagner**, membre de notre Comité national, a été choisi pour siéger dans le "STC" IDNDR.

A la suite du sommet de Yokohama, le Comité national suisse de l'IDNDR a rencontré différents acteurs de la prévention des catastrophes naturelles en Suisse pour faire le point de la situation dans notre pays, pour se restructurer et modifier ses activités. L'application de nouvelles législations (Loi sur les forêts et Loi sur l'aménagement des cours harmonisation des d'une 1'importance montre praticiens. des dangers naturels à l'usage représentation des L'information et la coordination des travaux doivent être améliorées entre les différents partenaires.

Le Comité national suisse de l'IDNDR étudie, en contact étroit avec les offices fédéraux responsables de l'application des nouvelles lois, la création d'une structure permanente en Suisse, du type "Plateforme nationale pour les dangers naturels", qui subsistera au delà de la Décennie IDNDR pour favoriser la coordination, l'échange d'information et la sensibilisation de tous les milieux à la prévention. Un groupe de travail a été mis sur pied en avril 1995 et soumettra au Conseil fédéral (printemps 1996) une proposition concrète pour l'établissement de cette structure permanente et la suite des activités du Comité national suisse de l'IDNDR (période 1997-1999). Ce comité sera intégré dans la nouvelle "Plateforme nationale pour les dangers naturels".

En Suisse, les projets sur les avalanches, les tremblements de terre et les feux de forêt se poursuivront jusqu'à la fin 1996. A l'étranger, les coopérations avec la Turquie, le Népal et l'Equateur s'intensifieront dans le cadre des projets actuels. En Equateur, un cours sur l'utilisation des traceurs en hydrologie sera donné à des ingénieurs sud-américains, avec l'appui de l'OMM et de l'UNESCO. Une étroite collaboration est maintenue avec le Corps suisse d'aide en cas de catastrophes qui consacre une part importante de ces budgets à la prévention.